Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 30 avril 2026

Séance du Conseil communal de Château-d'Oex du 30 avril 2026

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis numéro 05/2026 :
Demande de crédit pour la rénovation de l'édicule public du Petit Pré

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis cité en titre s'est réunie le lundi 13 avril 2026 à 20h30 en salle de Municipalité. Elle était composée de Monsieur Jean-Philippe Blum, premier membre, de Messieurs Nicolas Pasquier (en remplacement de Madame Darcy Mottier), Eric Gutknecht et Lucien Rossier, et de la soussignée, rapporteuse.

La Municipalité était représentée par Madame Cosette Hämmerli, Municipale. Monsieur Xavier Feal, adjoint au Service des travaux était également présent.

Monsieur Jean-Philippe Blum ouvre la séance et, après les salutations d'usage, donne la parole à Madame Cosette Hämmerli pour une brève introduction sur le contenu de ce préavis.

Elle nous informe qu'elle avait à cœur de réhabiliter les WC publics pour un village comme le nôtre qui accueille de nombreux hôtes de passage. Dans un premier temps, un projet prévoyait de faire tout en même temps avec les travaux d'amélioration de la déchèterie de quartier du Petit Pré. Cependant, la Municipalité a fait le choix de passer ces derniers par le budget 2026 en utilisant le fonds de réserve des déchets. La partie «rénovation de l'édicule public» donne donc lieu à un préavis séparé.

Nous passons aux questions/réponses :

Q : Il s'agit bien d'un seul WC mixte ?
R : Oui, un WC ouvert 24/24 accessible aux personnes à mobilité réduite, avec un lavabo, une table à langer et un sèche-main électrique. WC et lavabo sont prévus en porcelaine (pas d'inox comme c'est le cas au parking du Village). Le parking du Petit Pré est très sollicité, il y a donc de la demande, également de la part de l'Église catholique, qui ne dispose pas de toilettes.

Q : En quoi consistent les travaux ?
R : Il s'agit de redresser la charpente et de poser un couverture simple. A l'intérieur : les deux WC existants seront démontés pour ne former qu'un seul volume. Les travaux comprennent également le désamiantage, l'isolation, la réfection des parties électrique et sanitaire, et la peinture. Le sol sera nivelé pour l'accès des chaises roulantes. Un petit local est ajouté pour le service de voirie (pour l'entretien de l'édicule et de la déchèterie). Pour la petite histoire, les WC avaient été bouclés en 2017 car trop vétustes. En parallèle, se mettait en place le concept des «toilettes accueillantes» chez les restaurateurs, mais qui n'a malheureusement pas été mis en pratique au Petit Pré.

Discussion et conclusion
Dans leurs délibérations, les membres de commission relèvent d'une part le côté pratique de la réfection de cet édicule, tant pour la population et les hôtes que pour le service de la voirie qui disposera d'un petit local. Cependant, le prix élevé de ce WC qui vient s'ajouter aux 5 WC publics déjà existants dans la Grand Rue (gare, ancien kiosque, bâtiment communal, parking du Village, minigolf) – dont 3 ouverts 24/24 – ne fait pas l'unanimité. C'est donc par 3 votes pour et 2 contre que la commission vous propose d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la commission
Yvonne Wespi, rapporteuse